CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109555** **VALABLE JUSQU'AU** **25/10/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2008B00423

Siret : **508 862 901 00016**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 82 08539
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10057341304
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10057341304
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **EYRAUD ELECTRICITE CHAUFFAGE SANITAIRE - E.E.C.S.**
Sigle : EECS
ROUTE LES BARRAQUES
ROUTE DE SAINT CHRISTOPHE
43370 CUSSAC-SUR-LOIRE

Téléphone : 04 71 03 10 51 **Fax :**
Portable : 06 80 32 40 47

Site Internet : http://www.entreprise-eyraud.com
E-mail : eecs@orange.fr

Responsabilité légale :
BATTLE-BALESSA JORDANE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	24/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	21/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.